

Le MIDI LIBRE 20.02.2010

Autour d'Anduze repense son territoire pour y vivre mieux.



Un auditoire attentif au foyer rural de Tornac

Après une première rencontre fructueuse en décembre 2009, les élus de la Communauté de Communes Autour d'Anduze se sont retrouvés comme prévu le jeudi 11 février pour une deuxième réunion de travail. En introduction, Joël Raimondi du cabinet Fides Conseils a dressé une synthèse des éléments recueillis lors de la 1^{ère} Assemblée de territoire à laquelle ont participé plus de 200 personnes. Dans un contexte de paysages contribuant à la qualité de vie, les participants ont insisté sur l'atout touristique de la région qui pourrait être mieux exploité encore et sur la maîtrise foncière par les collectivités afin d'éviter l'implantation de lotissements aléatoires qui s'intègrent mal dans l'environnement. Le problème de l'emploi reste récurrent et avec lui la précarité et les difficultés pour pouvoir se loger décemment étant donné le manque de logement social. Avec une population vieillissante, 40% des Anduziens ont plus de 60 ans, la question de l'aide aux personnes âgées se pose de plus en plus. Il ne faut toutefois pas oublier les jeunes pour qui les associations sportives ou culturelles, les lieux de rencontre sont importants.

En conclusion de cette 1^{ère} assemblée, il apparaît de plus en plus que pour prendre en compte la logique de la vallée du Gardon, le développement économique est lié à la culture et au tourisme.

Le séminaire du 11 février s'est tenu sous la houlette de Damien Christiani, ex secrétaire général de l'association des communautés de France et aujourd'hui consultant associé du cabinet Fides Conseils. Sa présence a permis d'animer le débat et d'apporter une vision extérieure avec un regard de professionnel sur le projet de réforme territoriale et les dispositifs de coopération existants. Cette réunion avait pour but d'ouvrir le débat et de déboucher sur des rencontres avec d'autres territoires afin de mieux gérer l'entente intercommunale.

Un 3^{ème} séminaire a d'ores et déjà été programmé à la suite de la 2^{ème} assemblée de territoire du 6 mars prochain à laquelle la population est invitée.